



GENISSE FLEUR D'AUBRAC

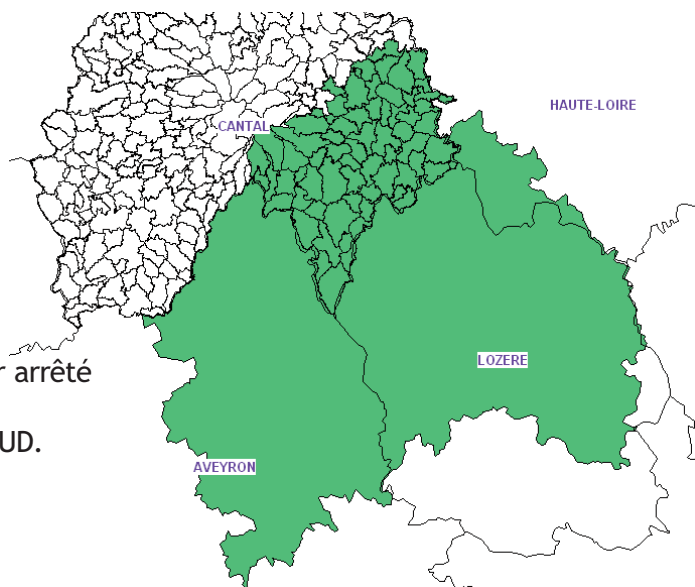


Génisse croisée Aubrac - Charolais, âgée de 24 à 42 mois et nourrie avec une alimentation à base d'herbe.

Filières Bovines

Association des Produits de l'Aubrac
Avenue Pierre Sépard
48100 MARVEJOLS
Tel: 04 66 32 43 08 Fax: 04 66 32 04 02
Site internet : www.fleur-aubrac.com
Contact: Jérôme PIGNOL

Indication Géographique Protégée obtenue par arrêté du 2 septembre 2010. Règlement n° 776/2010
Contrôles par l'organisme certificateur QUALISUD.



Zone d'élevage répondant au cahier des charges

Extrait du cahier des charges

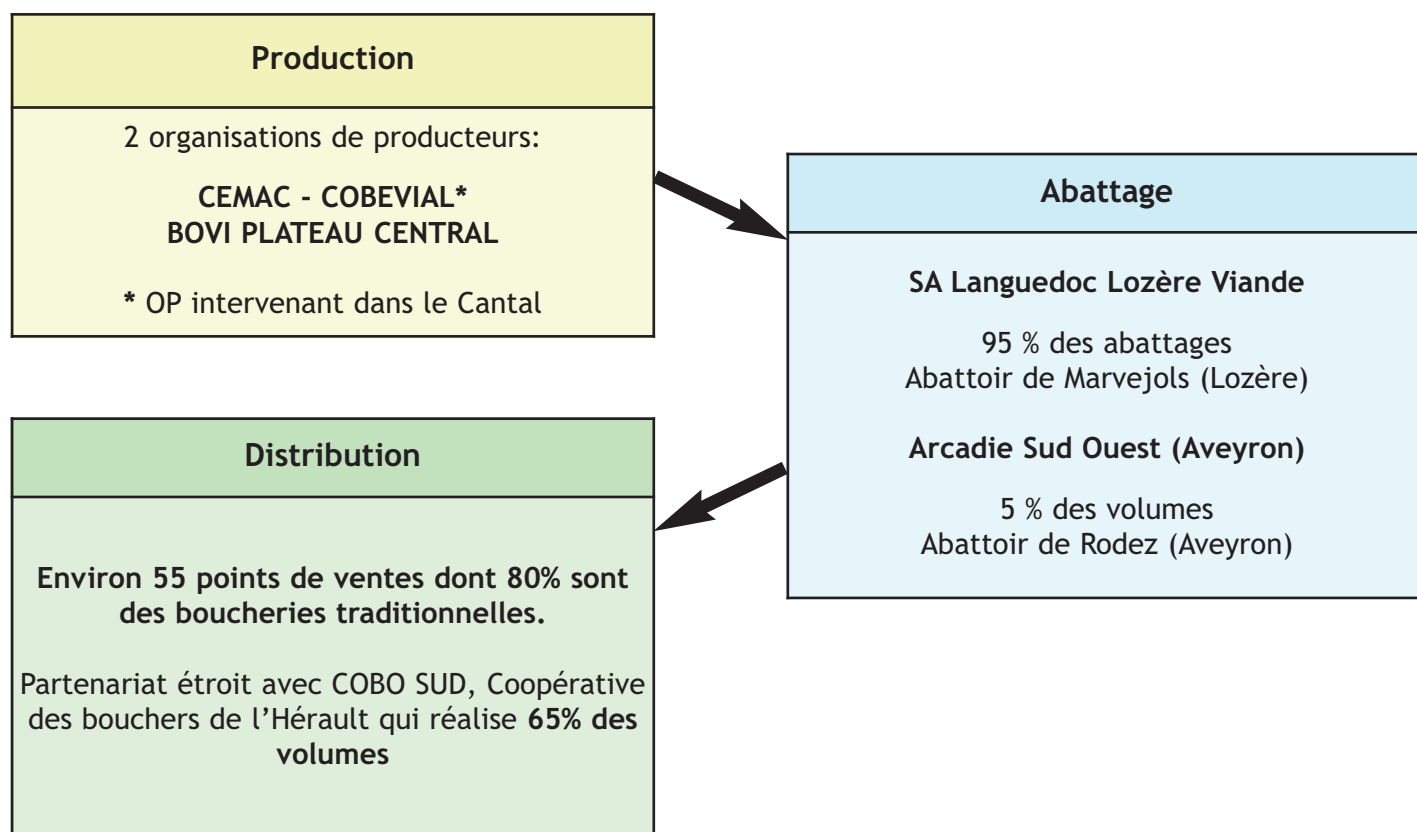
Zone géographique	313 communes sur les départements de la Lozère (134), de l'Aveyron (96), du Cantal (69) et de la Haute Loire (14)
Races	Mère Aubrac et père Charolais
Types d'animaux	Génisse
Conditions d'élevage	Génisse née, élevée et abattue dans la zone IGP Animaux issus d'élevages qualifiés. Une seule cession autorisée Présence 4 mois minimum dans l'élevage de finition Chargement < 1,4 UGB / hectare de SFP
Alimentation	Sevrage à partir de 6 mois minimum Alternance pâturage étable obligatoire Interdiction du maïs sous toutes ses formes à partir de 18 mois 50% de céréales minimum dans la complémentation au delà de 18 mois Aliments concentrés complémentaires référencés
Age d'abattage	Entre 24 et 42 mois
Certification des carcasses	Poids minimum : 280 kg Conformation : E, U ou R Etat d'engraissement : 2 ou 3
Durée de maturation	7 jours minimum pour les viandes à griller ou à rotir 10 jours minimum pour les viandes sous vide



Poids de la filière en 2010

	Données totales	Données Cantal
Nombre de producteurs	214	3
Tonnage carcasses certifié	554 tonnes	6 tonnes
Nombre d'animaux certifiés	1 424	15
Carcasse certifiée	Poids moyen : 389 kg Conformation : 66 classées E (4,6 %) 1 230 classées U (86,4 %) 128 classées R (9 %)	
Prix moyen constaté sortie exploitation	Plus value de 0,30 € / kg carcasse par rapport aux mêmes génisses non certifiées Soit environ 4,20 € / kg de carcasse	
Chiffre d'affaires sortie exploitation	2,3 millions €	25 000 €

Acteurs économiques de la filière



Mis en forme par la Chambre d'Agriculture du Cantal
 en relation avec la structure gestionnaire de la démarche.